

LE SOIR ECHOS

Carton rouge pour la diaspora



Omar Saghi

Politologue et écrivain,
enseignant-chercheur
à Sciences Po Paris
www.omarsaghi.com

Que pèse un Marocain ? Politiquement, dans le jeu formel de la démocratie libérale, il pèse une voix. Mais plus précisément, en termes de richesses produites, de dépenses allouées, d'heures dépensées par les administrations ? Des réponses existent, précises encore que changeantes selon les politiques et les aléas, et qui fondent en principe les programmes des partis et les politiques publiques des gouvernements.

Dans le cadre du territoire national, un tel calcul – un Marocain, c'est tant et tant, validé par un bulletin de vote – est relativement simple, une fois les données obtenues. Mais que vaut-il dans la diaspora ? Un Marocain étudiant en Allemagne, travaillant en Espagne, payant ses impôts en France, a-t-il le droit de voter et d'envoyer des élus dans la Chambre basse ? La réponse a été différée au profit d'une solution temporaire : le vote par procuration des Marocains de l'étranger.

Diasporas et démocratie

Le droit de vote des diasporas des pays du Sud est source d'inquiétudes : sur quoi se prononcera un citoyen indépendant des politiques publiques de son pays d'origine ? Les Tunisiens de France ont massivement voté Ennahda. Échec de l'intégration en France ? Efficacité de la mobilisation islamiste ? On peut y voir surtout une condamnation ferme de la part des Tunisiens de l'étranger d'un pouvoir dont ils ne tiraient aucun bénéfice, avec lequel ils n'avaient guère de rapports, peu de transactions. Ils n'avaient à voter, du coup, que sur des considérations idéologiques ou symboliques pures. Surtout qu'un citoyen du Sud vivant dans un pays développé aurait tendance, naturellement, à établir une comparaison très défavorable entre son pays d'accueil et son pays d'origine : le Mexicain vivant aux États-Unis, le Marocain vivant



« Le vote de la diaspora pose d'insolubles problèmes à toutes les démocraties, même celles des pays industrialisés ».

en France, le Turc vivant en Allemagne ne seraient pas tendres envers leurs gouvernements nationaux respectifs. Autrement dit, les élections législatives tendent, pratiquées hors du territoire national, à se transformer en vote plébiscitaire, sanctionnant en bloc la classe politique en place et accordant une prime à l'opposition la plus populiste.

Mais le vote de la diaspora pose d'insolubles problèmes à toutes les démocraties, même celles des pays industrialisés.

Voter, c'est vivre sur place

Car la démocratie fut inventée pour promouvoir une relation politique au territoire sur lequel on vit, contre la relation communautaire à la tribu à laquelle on appartient. Un Grec, lorsqu'il quittait Athènes pour aller vivre en Sicile, ne votait plus sur l'Agora athénienne. Il recréait, dans sa nouvelle cité,

une nouvelle démocratie. Soulignons au passage ce rapport entre démocratie et colonisation, et précisons que la démocratie fut pensée pour gérer les affaires de la cité, les plus prosaïques – l'impôt – comme les plus graves – la guerre –, affaires qui nécessitent la présence physique du citoyen, non une vague appartenance symbolique.

La langue arabe, dans son usage moderne, est éloquente concernant ce lien entre citoyenneté et territoire : les termes désignant la patrie – *watan* –, le citoyen – *mouwâtîn* – et la colonisation ou l'occupation d'un espace – *istîâtân* – sont issus d'une même racine. Quelle citoyenneté (*mouwâtana*) accorder à celui qui a quitté la patrie (*watan*) où elle s'exerce ?

Voter, c'est donc vivre ici et maintenant, et le vote d'un émigré pourrait sembler aussi incongru que celui

d'un mort. Mais il y a autre chose. Les démocraties modernes se sont développées parallèlement à la notion de nationalisme. On demandait aux citoyens de voter également pour la vision qu'ils avaient de leur pays : le vote des émigrés en devenait légitime. Là consiste sans doute le problème central pour le vote de la diaspora marocaine. La vision qu'on a de notre nation siège ailleurs que dans le Parlement. Et personne n'attend des députés qu'ils nous proposent un nouvel horizon historique. En réalité, tant que les prérogatives du gouvernement et du Parlement dont il est issu se limiteraient à une gestion socioéconomique des affaires publiques, le vote des émigrés marocains posera problème. Dans le jeu auquel les Marocains sont désormais invités à participer, c'est carton rouge pour la diaspora, dès le sifflet de départ. ♦